



N° DOSSIER

Réservé à l'organisation

CIRCUIT DE MAGNY COURS
2 - 3 - 4 MAI 2008

Deadline for return 25 avril 2008 to : M3 - BP 11 - 19130 OBJAT - FRANCE

CLUBS - ENTRY FORM EXPO « CLASSIC PARK »

OWNER / CAR RESPONSIBLE

NAME :

FIRST NAME :

ADRESS :

POSTAL CODE :

CITY :

TEL :

FAX :

MOBILE :

E-MAIL :

CLUB NAME :

MEMBER N° :

Mark (precise) :

Multimark (precise) :

ADRESS :

POSTAL CODE :

CITY :

TEL :

E-MAIL :

CLUBS - VEHICLE'S IDENTITY CARD

PLEASE FILL IN ONE FORM FOR EACH VEHICLE

VEHICLE MARK :

TYPE / MODEL :

YEAR :

OBSERVATIONS :

If you expect to come with an attendance car thanks to precise it :

car + trailer other (precise) :

OBLIGATORY

ENCLOSE A PHOTO OF THE CAR

+ A COPY OF THE REGISTRATION DOCUMENTS

ALLOWED VEHICLES

Only the following vehicles in good condition will be accepted :

- × All vehicles before 1978
- × Formula 1 : all periods
- × From 1978 to 1990 : on file
- × Exceptionals GT with limited diffusion and super cars : from 1978 to 2008 (on file)

CLUBS - ORDER FORM

EXPO « CLASSIC PARK »		NB OF CARS	PRICE TTC	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Exhibition of your old car within the space « Classic Park »	- a reserved space in the paddock « Classic Park » for your old car - one accreditation « general admission » - a car park « participant » inside the circuit - access to the « Classic Club »		x 20 €	
1 - SOUS TOTAL				

TICKETS BOOKING « CLUBS »	QUANTITY	PRICE TTC	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Ticket WE special rate for CLUBS (friday + saturday + sunday)		x 10 €	
<input type="checkbox"/> Inside car park (outside car park is free)		x 10 €	
2 - SOUS TOTAL			

MEALS « CLASSIC RESTO »	QUANTITY	PRICE TTC	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Friday lunch		x 35 €	
<input type="checkbox"/> Friday dinner		x 35 €	
<input type="checkbox"/> Saturday lunch		x 35 €	
<input type="checkbox"/> Saturday dinner « Soirée de Gala » (the organization offers you a party of the dinner, that is 15 €)		x 25 €	
<input type="checkbox"/> Sunday lunch		x 35 €	
3 - SOUS TOTAL			

Contribution to the mailing expenses	5 €
--------------------------------------	-----

TOTAL (= 1 + 2 + 3 + mailing expenses)	
---	--

I agree to conform to the Classic Days regulations, which one I have studied, and I free organizers from all responsibility. In order to considered this entry, I confirm you the bank transfer, that I made out to M3 count (IBAN : FR76 30003 00437 00020063628 31 - SWIFT / BIC : SOGEFRPP), for an amount corresponding to the TOTAL.

A

Date

Signature

REGLEMENT CLASSIC DAYS

Article 1 - Inscription des véhicules

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)
- joindre une photo de la voiture ainsi que la copie de la carte grise ou du passeport

Lors de l'inscription, les participants doivent choisir entre **deux formules** :

- accès piste + exposition « Classic Park »
- exposition « Classic Park »

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait. Les véhicules non inscrits ne pourront accéder ni au paddock ni à la piste.

Article 2 - Inscription des exposants au « Classic Village »

L'inscription est obligatoire, chaque exposant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)

Article 3 - Confirmation d'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Une fois la demande d'inscription validée, chaque participant recevra un courrier de confirmation auquel sera joint les différents éléments relatifs à la commande (badges, bracelets, tickets repas, parkings, autocollants accès piste...).

Article 4 - Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au **25 avril 2008**. Les demandes d'inscription non reçues à cette date avec les règlements correspondants pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Article 5 - Véhicules admissibles

Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :

- Tous véhicules avant 1978
- Formule 1 : toutes époques
- De 1978 à 1990 : sur dossier
- GT d'exception à diffusion restreinte : de 1978 à 2008 (sur dossier)

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

Article 6 - Installation

Les installations pourront se faire à compter du jeudi 1^{er} mai 17h.

Article 7 - Composition et respect des plateaux de roulage

Afin de pouvoir apprécier les séances de roulage sur la piste Grand Prix, différents plateaux seront composés par l'organisation de manière homogène en fonction des types de véhicules participants à la manifestation. Les critères de sélection pour tel ou tel plateau seront fonction de l'année de la voiture et de sa motorisation.

Chaque participant devra respecter son plateau et ne pas chercher à accéder à la piste dans le cadre d'un autre plateau sous peine d'exclusion. Il est indispensable de respecter l'homogénéité des plateaux pour la sécurité et pour la qualité de la manifestation.

Article 8 - Accès piste + expo « Classic Park »

Un emplacement au sein du « Classic Park » sera attribué par l'organisateur à chacun des participants. Ils devront se conformer aux instructions d'accès à la piste et regagner ce même emplacement après chaque séance de roulage.

Sur le paddock, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Ne seront admis en pré-grille que les véhicules munis d'un autocollant de pare-brise de la couleur du plateau appelé. Les horaires de mise en pré-grille seront précisés ultérieurement.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste pendant les séances de roulage (cf. drapeaux principaux page suivante).

Article 9 - Exposition « Classic Park »

Un emplacement au sein du « Classic Park » sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites à l'exposition.

Article 10 - Pilotes et passagers

Chaque pilote qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité. Il doit signer une décharge de responsabilité (dans le formulaire d'inscription) dégageant l'organisateur en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité.

Le port du casque est obligatoire.

Durant les séances de roulage par plateau, les passagers ne sont pas autorisés. Ils pourront cependant profiter des séances de baptêmes.

Article 11 - Baptêmes

Des créneaux de baptêmes piste grand public seront organisés par séances de 30 minutes durant l'ensemble du week-end. Les passagers devront s'acquitter d'un ticket vendu par l'organisateur (20 €) et se présenter au niveau de la pré-grille muni d'un casque. Ils s'installeront alors dans une des voitures des participants.

Pour le bon déroulement de cette animation, tous les participants pouvant accueillir des passagers, s'engagent donc à prendre part aux baptêmes avec leur véhicule (ce qui leur permettra de faire une séance de roulage supplémentaire).

Le refus d'un baptême peut donner lieu à exclusion du meeting.

Article 12 - Véhicules d'assistance / remorques

Les véhicules d'assistance pourront accéder au paddock que s'ils ont été mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les autres véhicules de tourisme, remorques et 4x4 devront impérativement être garés dans un des parkings intérieurs prévus à cet effet. Ils ne pourront donc pas stationner dans le paddock.

Article 13 - Repas « Classic Resto »

Un service traiteur sera mis à disposition des participants et exposants durant tout le WE. Ces repas assis seront servis dans la salle « Classic Resto » au dessus des stands. Si vous souhaitez partager ce moment de convivialité, merci de passer commande (cf. formulaire d'inscription).

Le samedi soir, afin que la fête soit totale, nous organisons une soirée musicale ouverte à tous les participants et exposants pour un prix très très très attractif, puisque l'organisation en prend une partie à sa charge.

Article 14 - « Classic Club »

Chacun des participants et exposants pourront accéder gratuitement grâce à leur badge au « Classic Club ». Accès privilégié dans une salle où ils pourront échanger, partager... tout ça autour d'un bon verre aux multiples happy hours.

Article 15 - Camping

Une zone de camping sera gracieusement mise à disposition des participants, exposants et spectateurs. **Nul ne pourra rester dormir dans le « Classic Park ».**

Article 16 - Exposants au « Classic Park »

Toute exposition de véhicule ou de pièces se fait sous l'entière responsabilité de l'exposant. L'organisateur n'étant aucunement responsable en cas de perte, de vol ou de dommage de toute nature subie par les exposants.

En aucun cas l'organisateur ne sera tenu pour responsable des transactions intervenues durant le salon. Les transactions demeurent sous l'entière responsabilité des vendeurs et acquéreurs de véhicules ou de pièces.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant pour des motifs liés à la sécurité ou à l'absence de lien direct entre les produits exposés et la vocation du salon.

L'organisateur ne fournit aucun matériel. Chaque exposant doit apporter ce dont il a besoin (tables, chaises, tentes pour la partie extérieure...). Un accord préférentiel sera passé avec un loueur de tente.

Article 17 - Assurance

Responsabilité Civile Organisateur : Elle couvre tous ceux qui participeront à l'organisation, y compris sur la piste (dans le cadre de leur affectation) ainsi que les spectateurs, (sauf ceux se trouvant irrégulièrement sur la piste) et les passagers payants des baptêmes de piste. Les pilotes accèdent à la piste sous leur seule responsabilité.

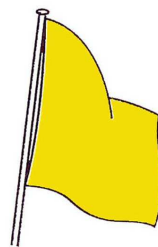
Assurance Individuelle Accident : Cette assurance a été souscrite pour tous les pilotes. Le détail des conditions de cette assurance est disponible auprès de M3.

L'organisateur est également déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dans le paddock. Un gardiennage du site y est cependant assuré les nuits des 1, 2 et 3 mai 2008.

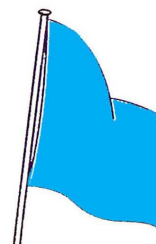
Article 18 - Respect du règlement

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement dans la joie et la bonne humeur, pour faire de ce week-end un moment inoubliable !

Drapeaux principaux



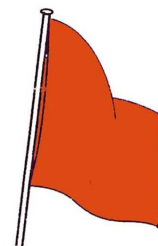
Drapeau jaune immobile : restez largement à l'intérieur de vos limites de pilotage. Ne doublez pas. Il y a un danger au bord de la piste.
Drapeau jaune agité : ralentissez. Ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à suivre une trajectoire inhabituelle. Il y a un danger sur la piste.
Deux drapeaux jaunes agités : ralentissez. Ne doublez pas. Soyez prêt à vous arrêter. La piste est totalement ou partiellement obstruée.
Vous ne doublerez pas avant d'être passé devant un drapeau vert marquant la fin de la zone de danger.



Drapeau bleu clair pendant les essais :
- **Drapeau bleu clair immobile :** une voiture plus rapide est en train de vous rattraper. Cédez le passage.
- **Drapeau bleu clair agité :** une voiture plus rapide s'apprête à vous doubler. Cédez le passage de toute urgence.
Drapeau bleu clair pendant la course :
- **Drapeau bleu clair immobile :** vous allez être doublé par une voiture ayant au moins un tour d'avance. Laissez-la passer.
- **Drapeau bleu clair agité :** laissez passer l'autre voiture immédiatement. Vous risquez maintenant une pénalité.



Drapeau noir présenté à votre véhicule : arrêt obligatoire au stand au prochain passage.



Drapeau rouges : signal d'arrêt absolu à n'utiliser que sur ordre formel du Directeur de Course.)